

COMMENT VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE À L'ESDAC EN 3 ÉTAPES

L'ESDAC est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage sur le barème du hors-quota CATEGORIE A.

Pour opérer cette démarche :

- Je remplis moi-même mon bordereau en indiquant que je souhaite reverser ma taxe d'apprentissage au titre du hors quota catégorie A à l'ESDAC en suivant et en indiquant les informations ci-dessous*.
 - Je demande à mon expert-comptable de remplir le bordereau au profit de l'ESDAC, au titre du hors quota catégorie A, en suivant et en indiquant les informations ci-dessous*.
- 1 . Adressez-vous à l'organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) de votre choix pour obtenir un bordereau ou choisissez un de nos OCTA partenaires (bordereaux en annexe).
 - 2 . Indiquez que vous souhaitez reverser votre taxe d'apprentissage au titre du **HORS QUOTA CATEGORIE A à l'ESDAC** en remplissant le bordereau fourni par votre OCTA à l'endroit prévu comme indiqué sur l'exemple en mentionnant les ci-dessous :

Lycée technologique IPSAA - ESDAC *
 UAI : 0133962L - Siret : 51097002300022
 5, boulevard de la République 13100 Aix en Provence

ATTENTION DATE LIMITE DE DÉCLARATION ET DE VERSEMENT : 28 FEVRIER 2017

EXEMPLE POUR UNE SIMULATION D'UN MONTANT DE 1000€ (SANS DÉDUCTION)

RÉGIME GÉNÉRAL- VERSEMENT GLOBAL

REVERSEMENTS AUX ÉTABLISSEMENTS BÉNÉFICIAIRES DE LA TA

AU TITRE DU HORS QUOTA

HQ : TAXE BRUTE X 23%

$H = (A \times 23\%)$

H 230,00€

DEDUCTIONS (report **B**)

B 0,00€

SOLDE HORS QUOTA

AFFECTACLE

$I = H - B$

I 230,00€

Dont 65% pour CATEGORIE A

J 149,50€

Dont 35% pour CATEGORIE B

K 80,50€

Nom et adresse de l'établissement	Sommes à affecter	
	Au titre du QUOTA	Au titre du HORS QUOTA J
Lycée technologique IPSAA-ESDAC UAI : 0133962L - Siret : 51097002300022 5, boulevard de la République 13100 Aix en Provence		149,50€

- 3 . Informez-nous de votre souhait de versement en remplissant le document en annexe « engagement de versement ». Cette étape est capitale pour le suivi et la bonne réception des fonds à L'ESDAC conformément à vos intentions.

Contact : Juliette KOUIDER / juliette.kouider@ipsaa.eu / 04.42.91.66.90